

MAIRIE DE THERVAY
39290 THERVAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DELIBERATION N° 2025-11-05

L'an deux mille vingt-cinq, le 05 novembre à 20 h 00, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Stéphane ECARNOT, Maire.

PRESENTS : CHAMONNOIS Alain, CHERREY-GUELAUD Corinne, RETIN Christian, DEPRAZ Paul, ECARNOT Stéphane, GELEY Jean-Luc, MAHAMDI Maryline, PHILIPPON Franck.

Absent non excusé : M. BERTOLI Régis.

Secrétaire de séance : Mme Maryline MAHAMDI.

Convocation du 24/10/2025 (affichée le 24/10/2025).

OBJET : PRESENTATION RPQS ASSAINISSEMENT ETABLI PAR LA CC JURA NORD

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que la Communauté de Communes Jura Nord a adopté :

- le RPQS du Service d'Assainissement Collectif de l'exercice 2024 le 18/09/2025 (Délibération DCC2025_09_162)
- le RPQS du Service d'Assainissement Non Collectif de l'exercice 2024 le 18/09/2025 (Délibération DCC2025_09_163)

Considérant que la Commune de Thervay doit délibérer avant le 31 décembre 2025.

Vu la présentation faite par Le Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **PREND ACTE** de la présentation du RPQS de l'assainissement collectif, exercice 2024, et du RPQS de l'assainissement non collectif, exercice 2024.

Pour copie conforme,

Le Maire,
 Stéphane ECARNOT

